

Le port de plaisance (SYRIPEL)

Au lendemain des scrutins municipaux, un nouveau conseil syndical présidé par Isabelle DUGUA a été élu. Le SYRIPEL (Syndicat Rhône Isère Plaisance Et Loisirs) est un syndicat mixte fermé constitué d'élus issus de ses membres que sont la CCPR (Communauté de Communes du Pays Roussillonnais - 5 représentants), Vienn'Aglo (3 représentants) et la commune de Condrieu (2 représentants).

Ce syndicat est soutenu financièrement à hauteur de 70 % par la CCPR, 20 % par Vienn'aglo et 10 % par la ville de Condrieu.

Dès le printemps, le bureau du SYRIPEL a travaillé sur les projets de développement du site afin d'obtenir le renouvellement du sous-contrat de concession qui arrivait à échéance le 30 juin 2014 et que la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) avait ouvert à la concurrence.

Un dossier écrit soutenu ensuite à l'oral a été présenté à la CNR, et le 30 juin 2014, la CNR a renouvelé sa confiance au syndicat en charge de la gestion du Port de Plaisance des Roches de Condrieu et de la Base de Loisirs.

Ce syndicat dont l'objet « opération de modernisation, d'extension, d'aménagement, de gestion et d'entretien du port de plaisance et de la base de loisirs » a été créé en 2007 pour une durée illimitée.

Les ambitions de l'époque visant à l'agrandissement du port, se sont vite révélées prématurées puisque le premier objectif à atteindre était la réhabilitation du port de plaisance. Il convenait également en 2007 de choisir le mode de gestion de la Base de Loisirs (sous délégation de service public jusqu'en novembre 2015).

A sa constitution, le syndicat a pris en charge financièrement des équipements non terminés pour un montant de 324 000 euros non subventionnés. Fin 2014, nous pouvons comptabiliser un certain nombre d'investissements réalisés notamment pour la



modernisation du port de plaisance: réfection de la capitainerie et des sanitaires, nouveaux pontons, postes d'alimentation électrique modernisés, borne interactive, nouveau bateau de service, salle d'exposition pour les artistes rhodaniens, lancement des études développement durable et dragage... 817 328 euros de travaux subventionnés par le Conseil Général de l'Isère à hauteur de 149 600 euros, la Région Rhône-Alpes et le Fonds Européen de Développement Régional pour 441 412 euros plus un bonus de 100 000 euros pour le lancement de l'étude « Développement Durable ».

Le renouvellement de la confiance de la CNR nous permet de relancer les autres projets : une aire technique de 5000 m², une aire de carénage de 1800 m², une zone de stockage des déchets et de récupération des huiles usagées, un poste de carburant modernisé.

Il est à souligner le sujet de préoccupation majeur qui reste la nécessité impérieuse de procéder au dragage du Port de Plaisance. L'évolution de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques nous impose une étude d'impact et le choix d'une procédure d'intervention; les opérations de dragage ne pourront être entreprises qu'avec l'autorisation des instances de l'Etat Direction Régionale, de l'Environnement, de l'Aménagement et du Loge-

ment (DREAL). Or, les prélèvements des sédiments effectués dans le lit du fleuve ont révélé certains degrés de pollution aux PCB et de l'analyse précise des points problématiques, dépendront la procédure à suivre et le coût financier du dragage et du traitement des eaux polluées.

A cette heure, le Conseil Syndical travaille sur l'avenir du site, démontrant ainsi que les arguments avancés par la communauté d'agglomération de Vienne en faveur de son retrait du syndicat ne sont pas recevables. Il s'agit de défendre un site touristique au cœur du projet de Rhône Pluriel avec un potentiel de clientèle de proximité: 3 millions d'habitants dans un isochrone de moins d'une heure (bassin de Lyon et Saint-Etienne) plus la clientèle de passage ou en séjour dans la vallée du Rhône.

C'est pourquoi les élus du SYRIPEL se sont prononcés le 3 décembre dernier contre le retrait de Vienne Agglo.

Dans le cadre de son projet global sur lequel il s'est engagé, le SYRIPEL maintiendra des relations avec tous les acteurs qui pourront contribuer au développement du site sous tous ses aspects - financier, économique, écologique, touristique, humain - pour un rayonnement national et international du port des Roches de Condrieu considéré comme l'un des plus attractifs.